

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège



Le Ban



Bulletin
d'information
Juin 2019



Diffusion restreinte

Sommaire

Le Petit Mot du Président	3-5
Election du président du CRMRLg – Appel à candidature	6-7
Les Belgian Defence Cadets	8-12
Infos de la défense	13
La Compagnie de Réserve Opérationnelle	14-15
La Réserve – Vision de la NVA	16-19
Le Service National Universel : exemple à suivre ?	20-21
Notes explicatives sur la communication MOD	22-23
Utilisation des grades des militaires du cadre de réserve	23
Echange de données avec le Registre national	24-25
Coup d’œil dans le rétroviseur	26-27
Le projet Virunga	28-30
22 mars 2019 – Outremeuse autrement	31-33
27-28 avril 2019 – Dropping des Jeunes	34-37
24 mai – Tir des patenaires	38-39
Activités à venir :	
Dimanche 21 juillet – Te deum de la fête nationale et réception de la Province	40
Week-end 7 et 8 septembre – 75e anniversaire la libération de la Ville de Liège	41
Dimanche 15 septembre – Barbecue des familles	42-43
Samedi 26 octobre – Tir 9mm pour militaires de réserve	44-45
Jeudi 28 novembre – Assemblée générale du CRMRLg	46-47

Le Petit Mot du Président

Col Dominique DI DUCA
Président

Après quatre années de réflexion et de lobbying, nous commençons à percevoir quelques changements dans le cadre de la gestion de la RESERVE. En fait, les divers titulaires de bureaux à EVERE arrivant petit à petit à la fin de leur « tour », nous constatons qu'ils ont pris petit à petit la mesure des problèmes. Ces derniers temps, il ne se passe pas un mois sans qu'un texte impliquant les Réservistes ne soit diffusé. Ceci touche au recrutement, aux PVE, aux dénominations, à la formation, à l'employabilité, etc ... Chacun de ces points – et d'autres – a été, en son temps, abordé dans les groupes de travail organisés depuis quatre ans au sein de l'URNOR/URNSOR. On avance, mais restons vigilants.



Dans quelques temps, nous aurons un nouveau DNR... Faudra-t-il recommencer pour la nième fois les rencontres informatives et encore perdre de précieuses heures et de nombreux Réservistes ou candidats Réservistes ou bien la reprise/remise sera-t-elle suivie de la suite de la mise à jour des adaptations ? Espérons que **les Associations Nationales** sauront être attentives et se tenir prêtes à continuer le dialogue. **La pro-activité** sera de mise, d'autant plus que la période des congés et des affaires courantes ralentit les événements.

Dans cette cinétique, le lecteur doit se tenir informé car... l'information ne lui vient pas systématiquement !

La Composante Terre vient de se doter d'un Réserviste « **conseiller Réserve** » auprès du LCC. Celui-ci, issu du Comdt Prov ANTWERPEN et au-delà de la tâche qui lui est attribuée, devrait – à notre sens – aussi rencontrer les différentes associations. Mesurer les besoins de nos collègues « kakis » pour tracer les meilleures lignes pour leur futur en liaison avec les autres Composantes semble une évidence de nos jours.

La crise du personnel de carrière suit son triste cap. A une question parlementaire, il a été répondu que le niveau actuel voisine à peine les 70% de remplissage des rangs. D'un autre côté, on nous dit que le **recrutement de Réservistes** se passe bien.

Nous nous refuserons toute évaluation hâtive et attendrons fin septembre. Les instructions de juillet (PIM été) et de septembre (PIM + engagement PVE) seront terminées et à l'automne sera venu le temps des premiers bilans.

Pour compenser et permettre à certaines tâches d'être réalisées, un nombre grandissant de personnel de carrière prolonge par une PVE (+/- 500) en cela suivi aussi par des Réservistes qui décident de consacrer une partie de leur vie active à la Défense. A ce sujet, la limite de quatre années en PVE devrait être levée sous peu. Pour encore mieux avancer, il faudrait rendre les PVE plus attractives. Il serait peut-être opportun de permettre le temps partiel avec un minimum d'un mi-temps. Le Réserviste garderait ainsi contact avec son métier civil, et ses évolutions, tout en apportant ses compétences au Département.

En mars dernier, quelques membres du comité du CRMRLg assistaient à une conférence de la Présidente de la Commission Défense de la Chambre. Celle-ci a présenté pendant près d'une heure sa vision sur l'emploi de la Réserve. Nous en relatons quelques propos ci-après. Les plus anciens retrouveront très certainement des idées issues de la Défense Militaire du Territoire.

En mai nous avons clôturé le **test case des BELGIAN DEFENCE CADETS**. Un article très complet relate les derniers moments de cette première session (v. pp. 8-12). Une page sur notre site est régulièrement visitée et la page « facebook » présente d'excellents scores de fréquentation. Les diverses évaluations sont positives et près de 50% des cadets se sont mis en ordre pour rejoindre les rangs soit pour la « carrière » soit pour la « Réserve ». Les autorités ont marqué leur intérêt quant à la mise en place d'une deuxième session. L'ouverture des inscriptions aura lieu début des grandes vacances et les tests d'entrée sont prévus en septembre. Les informations peuvent être obtenues via les liens modernes ou le mail.

WE NEED YOU !!!!

Oui nous avons besoins de vous, vous êtes le bienvenu. Nos cadres sont invités à prêter de deux heures à vingt ou trente demi-journées. Nul besoin d'être un « rambo » mais juste avoir de la disponibilité soit pour aider dans le staff (administration, logistique, ...), soit pour encadrer les activités, soit pour donner cours.

En ce qui concerne notre futur, les activités du CRMRLiège et autres s'enchaînent à un rythme soutenu.

A l'heure où ces lignes sont diffusées, une vingtaine de Réservistes auront participé à l'exercice GREEN SPRING à AMAY. Ils ont pu découvrir la nouvelle école du Génie (Gn), l'organisation de l'Arme, le Gn de construction, et à MARCHE-EN-FAMENNE, le Gn de Combat et la dé-

contamination. En plus, les jeunes présents ont été pris en charge par des plus anciens. Green Spring veille aussi au passage du flambeau !

Dans la foulée a lieu vendredi 14 juin le cocktail qui, cette fois, se donnera à Saint Laurent.

Lors des célébrations de cet été, nous serons présents sur de nombreux fronts.

Le 14 juillet à PARIS, l'étendard du 12/13 Li devrait descendre les Champs Elysées et les images télévisées devraient nous réserver une... surprise...

Fin juin et en juillet ont lieu les activités liées au **21 Juillet à LIEGE** – le TE DEUM – et à **BRUXELLES**. Un détachement de Réservistes défilera aussi le **13 juillet à LONDRES** dans le cadre de la parade au CENOTAPHE. Les cadets seront aussi de la partie.

Lors du Défilé du 21 juillet à BRUXELLES, si vous vous y rendez, prenez la peine de « profiter » du passage d'une colonne 1944-1945 avec près de 50 chars et véhicules divers issus du musée de l'Armée. Il devrait s'agir de la dernière sortie de ces véhicules d'époque. Les volontaires-collectionneurs y travaillent depuis près de deux années. Par la suite, ceux-ci stationneront le long du parc de Bruxelles avant de rejoindre le Cinquantenaire.

Et enfin, **1944 – 2019... 75 ans...** Le Commandant de la Province nous invite à prendre part aux manifestations du **07 septembre à LIEGE**. Il y en aura pour tous les goûts, une large invitation ci-après donne toutes les explications (v. p. 37).

La semaine suivante... nous ferons relâche lors du barbecue des familles.

Bonne vacances !!!



SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2019 - COMMEMORATION DE LA LIBERATION DE LIEGE de 1944 (voir p. 37).

Le Commandement militaire de la Province de Liège fait appel à la participation de propriétaires de véhicules anciens (tous genres) de l'époque (soit vous êtes propriétaire, soit vous connaissez un propriétaire qui pourrait participer).

Renseignements et contact : Cdt Pierre PARENT (pierre.parent@mil.be).

Election du président du CRMRLg – Appel à candidature



Notre Président, le Colonel DI DUCA Dominique, termine son mandat de président à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire du jeudi 28 novembre 2019.

Il est fait appel à candidature(s) pour le mandat de président de novembre 2019 à novembre 2021.

La candidature doit parvenir au bureau du Cercle AVANT le **20 Novembre 2019** (les candidatures au poste de président du CRMR Prov LIEGE sont publiques - non secrètes).

Le nouveau président doit répondre aux critères suivants :

Extraits des statuts et du règlement d'ordre intérieur :

Article S.08.1.

Le Président doit être, par ordre de préférence :

- un Officier Supérieur de Réserve membre affilié (en activité de service),
- ou un Officier Subalterne de Réserve membre affilié (en activité de service),
- ou un Officier Supérieur de Réserve membre adhérent (admis à l'honorariat),
- ou un Officier Subalterne de Réserve membre adhérent (admis à l'honorariat).

Article R.02.2.a :

Membre affilié : Mil Res belge soumis à des obligations militaires et inscrit régulièrement au CRMR Prov LIEGE.

Membres adhérents :

MR belges n'étant plus soumis à des obligations militaires et inscrits régulièrement au CRMR Prov LIEGE.

Article S.08.2 :

Le Président est élu par le Comité à la majorité des deux tiers des voix exprimées. Son mandat est de deux ans et est renouvelable.

Article R.04.1.b : Les années correspondant à la fin du mandat du Président, les membres du Comité se réunissent de suite après la fin de l'AG, aux fins de procéder à l'élection du nouveau Président ou à la reconduction du Président en exercice dans ses fonctions. Cette séance spéciale est présidée par le doyen d'âge des membres du nouveau Comité.

Article R.06.1 : Les candidatures doivent être introduites au Comité par écrit et parvenir au S1 avant le ...« **le 20 Nov 2019** ».....

Article R.06.2 : Le Président est élu par le Comité en son sein, parmi les candidats, à sa première réunion suivant l'AG.

Concrètement :

L'élection du Président du Cercle se fait à bulletin secret, immédiatement après l'AG, et pour les seuls membres du Comité.

Si le candidat à la présidence du Cercle est déjà membre du Comité, l'élection est dite simple (élection directe par ses paires)

Si le candidat à la présidence du Cercle N'est PAS membres du Comité :

Dans un premier temps, il doit postuler pour un mandat au sein du Comité.

Il doit être élu au Comité par l'AG.

Il devra avoir postulé comme candidat à la présidence du Cercle.

Ce sera ensuite l'élection au deuxième échelon par les membres du Comité qui désigneront le président du Cercle pour un mandat de deux ans.

Toutes les candidatures doivent parvenir à :

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège
Officier S1
Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint Laurent, 79
4000 LIEGE**

Belgian Defence Cadets – Liège

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*



La session 2018/2019 des Belgian Defence Cadets - Liège vient de se terminer avec les cérémonies du 8 mai à Liège. Restent encore les prestations à Londres au Cénotaphe et au défilé de la fête nationale.

Si vous voulez voir ou revoir toute la saga de cette grande et belle aventure, RV sur le site du Cercle (www.crmrlg.be) à la rubrique BELGIAN DEFENCE CADETS >> Suivre les BDC au jour le jour

Quelques photos du 8 mai 2019, commémoration de la libération (2^{ème} guerre mondiale) au Monument National à la Résistance à Liège (MNR).



Inspection avant le départ ... Ouvrez les rangs !



Le Colonel Dominique Di Duca, chef de détachement, et son adjoint le Commandant d'Aviation Jean Daniels



Prestation au MNR



Réception à l'Hôtel de Ville de Liège

L'encadrement de la session 2018/2019 du BDC a été assuré par des membres du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège (Officiers et Sous-Officiers) avec un renfort de quelques instructeurs d'unité de la province.

En voici les chiffres :

Staff : 08 Pers Res (07 Offr Res – 01 SOffr Res)

Pool instructeurs : 18

Offr Act : 01

Offr Res : 10

SOffr Act : 03

SOffr Res : 04

Total encadrement : 26 Pers

Total des heures prestées par l'encadrement sur six mois : 1088

Tout ceci pour vous dire que pour la session 2019/2020 nous aurons encore besoin de personnel : les mêmes, sans doute ... et pourquoi pas impliquez encore plus de membres du CRMRLG.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous, les membres du CRMRLG, pour prester quelques heures ou régulièrement au profit du BDC.



Les activités se déroulent le mercredi après-midi et le samedi toute la journée, le rythme est de deux mercredis et un samedi ou deux samedis et un mercredi par mois.

Il y aura aussi des visites d'unités de la province pendant les vacances scolaires de carnaval et de Pâques, ainsi que des prestations sur le terrain.

Nous recherchons de l'encadrement et des instructeurs.

Le programme comporte (de manière non exhaustive) :

- Approche des quatre Composantes
- Civisme & citoyenneté
- Compétences de base communes (J-ICCS)
- Connaissance de l'équipement militaire
- Cordage
- Dropping
- Evolutions individuelles à pied et en peloton
- Lutte anti-feu
- Orientation & cartographie
- Premier soins (BEPS)
- Prestations pour cérémonies
- Procédure radio
- Protection chimique, bactériologique, radiologique et nucléaire
- Règlement
- Sport
- Utilisation de l'équipement individuel
- Vie en campagne

Visites d'unités et installations militaires, activités :

Camp Roi ALBERT M-e-F : MP

Camp Roi ALBERT M-e-F : 1/3 L Stand de tir – Df 30 Df 90

Camp Roi ALBERT M-e-F : 3 EMI Mat Amb – Infirmerie – T3C

ERSO : tir VBS – piste d'obstacles

12/13 Li : l'unité, musée, close combat, sniper, shop, veh

Camp ELSENBORN : Biv, Heli, Vie en Fd, vision nocturne (lunos),
estimation des distances de jour, lecture des cartes, camouflage, survie

Mise en pratique :

Dropping BANNEUX – CREPPE : navigation (Dist – Az – Eval
Dist ..) – Vie ne campagne – mise en pratique 1^{er} soins – montage d'un
Biv.

Si vous voulez rejoindre notre équipe ou nous poser des questions
à ce propos, merci de vous signaler par mail : **crmrlg@skynet.be**



Infos de la Défense

Une nouvelle évolution du statut de la réserve

News@Defence, 21 mai 2019

A16 : Modifications K8 et R11

Outre une modification purement technique, l'arrêté royal du 5 avril 2019 vise à supprimer la durée maximale de toutes les prestations volontaires d'encadrement au cours de la carrière du militaire de réserve.

La durée maximale de toutes les prestations volontaires d'encadrement au cours de la carrière du militaire de réserve ne peut actuellement pas dépasser un total de quarante-huit mois, sauf pour motifs exceptionnels à apprécier par le ministre.

Vu qu'il est opportun que la Défense puisse faire appel plus longtemps à l'expertise et aux compétences de certains militaires de réserve, la limitation actuelle est abrogée.



Dans le cadre de l'Outsourcing « facility Management » du Camp d'ELSENBORN, les services suivants seront déjà repris par la firme SO-DEXO :

1. parc à conteneurs, gestion des déchets et WC chimiques à partir du 01 Mai 19;
2. catering (phase transitoire au mess K1) à partir du 13 Mai 19;
3. logements et nettoyage à partir du 27 Mai 19.

La Compagnie Opérationnelle de Réserve (CRO – 4Cie Res)

*Maj Jean-François DOHOGNE
OIC Test Case/Comd Cie Res Ops*



2019... Le printemps se termine déjà. Qu'en est-il de l'évolution de cette graine plantée il y a bientôt deux ans ?

A l'heure où vous lisez ces lignes, cela fait déjà la cinquième fois que du personnel de la Compagnie de Réserve Opérationnelle participe à l'Opération Vigilant Guardian (OVG) à Bruxelles. Malgré tout, le personnel s'essouffle au même titre que nos collègues de l'active (rappelons ici que le Réserviste a avant tout des obligations professionnelles vis-à-vis

de la vie civile). La trentaine de nouveaux affectés ne sont déployables que depuis la fin mai.

Nos collègues du nord du pays en font-ils autant ? Oui. Rappelez-vous du démarrage « miroir » en février de l'année dernière et qui a permis, après une remise à niveau, de se déployer aussi en OVG à Bruxelles dans le courant du mois de décembre 18.

Au Bataillon Léger 12^{ème} de Ligne Prince Léopold et 13^{ème} de Ligne, outre le training fonctionnel, 04 objectifs importants ont été définis pour l'année 2019 : deux participations à l'OVG (mars et août) pour renforcer nos collègues de l'active, une participation au camp bataillon d'Altengrabow (DEU) début juin et la Garde des Palais au mois de septembre.



Montons à l'échelon supérieur : A côté de nous, le peloton de réserve opérationnelle chez ISTAR peut d'ores et déjà s'organiser et se mettre en place sous la responsabilité complète de l'Etat-Major Bataillon, tandis que les trois autres bataillons de la Brigade Motorisée s'intéressent tout doucement au démarrage de leur compagnie de réserve propre (2020 ?).

Du côté de la composante, le CONEMP (Concept d'Emploi) est finalisé depuis fin février et est à la base de divers briefings et partages au sein de la Composante et au-delà (CC-Land). Force de constater est qu'il manque un coordinateur au niveau de la Composante, mais aussi auprès de la Brigade Motorisée (d'autant qu'elle passe à une gestion partagée sur les deux rôles linguistiques), deux pions difficiles à trouver et à mettre en place par ces temps de manque de personnel à tous les niveaux.

DGMR sera bientôt impacté vu la partie Matériel conséquente reprise dans le CONEMP, et la DGHR de même dans le cadre du recrutement (états des besoins et budgétisation des prestations des réservistes), mais aussi de la formation. Une réunion bilantaire a d'ailleurs eu lieu fin février à propos du dossier recrutement Res2019 à la DNR. C'est avec beaucoup d'impatience que tous les responsables attendent les résultats de la sélection et du nombre de candidats retenus, ainsi que la répartition fonctionnelle de cette première campagne ouverte à la Réserve Opérationnelle (CRO).

L'heure est au changement, mais même si notre Défense est passée du téléphone fixe au téléphone portable, difficile à son âge de lui imposer rapidement le smartphone et tout ce qui va avec... Pourtant, survivre aujourd'hui ne passera pas sans rameuter la jeunesse à la Défense, sachant que les jeunes de notre société moderne n'ont pour la plupart pas connu le téléphone fixe... que ce soit pour alimenter les rangs de l'active comme ceux de la Réserve !

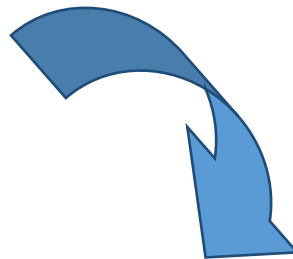


La Réserve – vision de la NVA

Col Dominique DI DUCA
Président

Exposé de Madame Karolien GROSEMANS, présidente de la Commission Défense de la Chambre.

Le cercle les Réservistes d'ANTWERPEN avait invité dans ses locaux la présidente de la commission Défense de la Chambre des Représentants. Cette conférence avait été initialement prévue en 2018 avant les élections communales, mais c'était sans compter sur les F-15. Le jour prévu, ceux-ci s'invitèrent à la commission et les travaux furent si longs que l'oratrice ne put se libérer et il nous fallut rebrousser chemin.



Les locaux sont situés dans un des forts de la ceinture fortifiée d'Anvers. Restauré à l'identique, on sent cet endroit empreint d'histoire. On y retrouve notamment le cercle d'Anvers mais aussi des amicales para-commandos. De nombreuses pièces souvenirs et photos décorent le milieu. Même si nous nous trouvons en périphérie immédiate de l'université et de clubs sportifs, on entre dans des lieux très calmes.



Il s'agit d'un fort dessiné par le Général BRIALMONT, concepteur de bien des forts de la première guerre mondiale en Belgique.

Environ 120 personnes se pressaient à cet exposé. Au-delà des membres locaux, on rencontrait des responsables de nos associations nationales, des membres de cercles plus éloignés, d'anciens Réservistes, quelques Réservistes plus jeunes, quelques « intéressés par la Réserve » et quelques curieux. Sauf erreur, les Majors BYNENS, DOHOGNE et moi-même issus du CRMRLg étions les rares francophones mais tout fut compréhensible.

D'entrée Madame GROSEMANS précisa que son exposé porterait sur la vision qu'avait la NVA sur la Défense et sa Réserve et qu'elle y souscrivait. Ayant assisté en juin 2018 à la rencontre entre la Réserve et la Commission où il nous a été déclaré que nous étions au début d'un processus, qu'allions-nous entendre cette fois-ci ?

Nous savons que la NVA est nouvelle sur le terrain de la défense et que celle-ci a consulté les Réservistes et les associations. Des idées ont donc peut-être percolé, à notre interlocutrice de les traduire en vision.

Trois idées maîtresses servent de fil rouge à la réflexion :

Elle est convaincue qu'il faut tenir compte de l'expertise civile pour apporter une aide à la Nation (p. ex. : OVG) ou une aide humanitaire. S'y ajoute le fait qu'un recrutement accru de soldats devrait permettre d'inverser la pyramide des âges. Enfin, avoir recruté moins de deux cents Réservistes depuis début 2000 est anormal. Pour renforcer

des chiffres, 15 nouveaux en 2017 et 35 en 2018 nous laissent très loin en-deçà des objectifs. Bref le recrutement ne fonctionne pas et, à ce stade, il devrait y avoir moyen de l'améliorer.

Si la vision stratégique envisage +/- 3.000 Réservistes, il lui est difficile de comprendre un recrutement de 300 par an.

Pour autant que le nouveau statut soit envisagé de manière moderne, il faut le voir tant en interne qu'en externe en tenant compte des employeurs. Des résolutions ont été votées au niveau de la Commission, mais il va falloir encore les couler dans une Loi.

Selon elle, il faudrait changer l'organisation et envisager un caractère plus local qui ne dépendrait plus directement de la Défense. Nous aurions ainsi un Commandement Territorial Militaire (NDLR : pour simplifier notre synthèse, appelons-les les « CTM »).

Cette organisation séparée aurait son personnel et ses moyens.

Le CTM serait plus local donc avec des connexions plus locales.

Il travaillerait plus avec entreprises locales.

Pour le financement, l'armée régulière resterait nationale et les CTM devraient avoir un financement particulier.

Il faudrait que l'organisation globale des CTM soit plus liée à l'économie locale. Par exemple, là où on trouve des entreprises maritimes, il faudrait des unités de marine tandis que là où se trouvent des entreprises aériennes, on devrait trouver des unités aériennes.

On constate aussi qu'il y a beaucoup trop de quartiers militaires, que peu sont utiles et cela coûte beaucoup d'argent. Il faudrait donc veiller à des regroupements (NDLR : nous sommes en 2018 et nous appliquons toujours le plan de fermeture du Gen JOUQUIN dessiné en 1998 alors que la circulation s'est très significativement ralentie, que près de 50 % des départs en cours de carrière sont dus à l'éloignement du lieu de travail et que si on écoutait la plupart des chefs actuels, il faudrait au moins un caserne importante par province).

Les relations avec les employeurs doivent être améliorées. Les entreprises sont ancrées localement et il faut (re)voir la capacité des militaires de Réserve à être activés.

Il devra être possible aux Réservistes de passer des unités nationales vers des unités régionales et inversement.

Les CTM seraient donc un genre de « GARDE REGIONALE » qui serait gérée à l'échelle de la Flandre, de Bruxelles et de la Wallonie.

En recrutant localement, comme en Suisse ou aux USA, les employeurs se sentiraient plus concernés.

Régionaliser des unités semble réalisable mais ces unités doivent garder une interopérabilité avec les unités nationales et chacun doit y avoir une instruction semblable.

Il ne s'agit donc pas de scinder la Défense mais d'organiser la Réserve sur base régionale et le reste sur base nationale.

Pour y arriver, il faudra donc une bonne communication, un statut cohérent et rencontrer un terrain d'entente avec les employeurs.



Vous retrouverez toutes les informations utiles aux Réservistes à l'adresse :

www.crmrlg.be

Et nous restons joignables à l'adresse :

crmrlg@skynet.be



Réservistes attention !

Vous êtes **RESPONSABLES**
de votre carrière et de votre dossier.

L'ASE en est uniquement gestionnaire.

Prenez les devants ! Rencontrez vos gestionnaires, rendez-vous aux drinks d'unité, aux fastes, répondez à leurs demandes.

En bref, **montrez-vous !**

Le Service National Universel : exemple à suivre ?

Maj Jean-François DOHOGNE
Conseiller CRMRLg



Le Service national universel (SNU) s'adresse, après la classe de 3^e, aux jeunes filles et garçons âgés de 15 à 16 ans. Il comporte obligatoirement une phase de cohésion, en hébergement collectif et hors de son département de résidence de deux semaines et une mission d'intérêt général auprès d'une association, d'une collectivité, d'une structure publique ou d'un corps en uniforme, de deux semaines également. Chaque jeune peut ensuite poursuivre une période d'engagement de trois mois minimum (voir www.jeunes.gouv.fr/actualites/zoom-sur/SNU).

Telle était la thématique de la conférence donnée par le Colonel PELLISTRANDI (FRA), actuel éditeur en chef de la Revue Défense nationale, à l'Institut Royal de Sécurité et de Défense. Fin 2018, il était nommé brigadier général (OF-6) auprès de l'Etat-Major des Armées.

Dans notre pays, depuis la suspension du service militaire, notre société a évolué aussi mais de manière différente que nos voisins. Après les catastrophes en Haïti et en Thaïlande, notre gouvernement avait instauré (réinstauré ?) un service civil volontaire au développement. De même, rapidement la notion de service volontaire militaire est apparue il y a quelques années. Malgré tout, ces deux formes de services à la nation n'ont pas vraiment percé (192 pour la seconde). Dans le même ordre d'idée, un cours d'éducation civique a été lancé par le biais du ministère de l'Éducation Nationale dans les différents cycles d'étude.

Chez nos voisins, quelque chose de plus concret se met en place... Il faut dire que la République française a une autre dimension que la Belgique. Après la fin de la milice, la Journée Citoyenne avait été mise en place et devenait un passage obligatoire pour tout jeune ayant atteint l'âge de 17 ans. L'objectif principal étant d'informer la jeunesse sur le civisme et les possibilités de s'inscrire pour une carrière professionnelle dans les métiers de la sécurité nationale (militaire/police-gendarmerie/pompier/Croix-Rouge).

Le Service National Universel veut aller un pas plus loin et émane d'une volonté politique qui tend à replacer les valeurs fondamentales de la République à l'avant-plan auprès de la jeunesse française. Tout comme chez nous, la jeunesse française n'est pas contraire pour le retour à un service national, preuve en est de l'engouement pour la réserve depuis les événements de 2015. Mais il y a d'autre thématique plus « sensible », telle l'intégration de la jeunesse musulmane (2^{ème}-3^{ème} générations) qui refuse les règles de la République.

Malgré tout, l'entreprise est d'envergure et doit faire face à une question sémantique de poids : Comment organiser ce service national universel qui se veut d'une durée totale d'un mois et qui confronte l'Etat français d'aujourd'hui à plusieurs aspects de faisabilité. Citons :

1. L'aspect primaire, le fait qu'il soit obligatoire pour tous ;
2. L'aspect disciplinaire, dans la mesure où il est essentiel de mélanger la jeunesse, par un passage sous la forme d'un internat ;
3. L'aspect de l'hygiène, la question de l'uniforme, du respect des normes dans les internats ;
4. L'aspect de l'encadrement, dans la mesure où il faut du personnel motivé et compétent (au sein des forces armées et de la gendarmerie).

Sachant que l'on parle de pas moins de 750.000 jeunes à incorporer par an ! La solution française est la suivante : Utilisation des moyens en place par une synergie entre les Ministères de l'Education Nationale et celui de la Défense Nationale. Mise en œuvre du concept durant les vacances scolaires afin de profiter de l'infrastructure existante (internats/écoles). Comprendons bien qu'il s'agit en fait de la mise en place d'un parcours de la citoyenneté, non de relancer un service militaire. Le projet vise une réalisation pratique en deux phases (2x 15 jours), dont la première aurait lieu entre 15 et 18 ans et la seconde devrait se passer avant leur 25^{ème} anniversaire. La première quinzaine toucherait principalement les valeurs et le savoir-être, tandis que la seconde viserait plutôt la cohésion, le tout centré sur les sujets de la sécurité, de la culture, du patrimoine, de l'environnement, ...

Ce beau projet de nos voisins sera lancé dès 2019 visant un échantillon de 400 « appelés », pour passer à 49.000 en 2020 et s'adresser à toute la jeunesse française dès 2021. Vu ses connaissances en matière de gestion de groupe et d'instructions, la Défense française est amenée à apporter son expertise au projet.

Chez nous ? Un forum du Service de la jeunesse à la Nation avait eu lieu en mai 2018 au sein du parlement, une enquête auprès des jeunes (18-25 ans) avait également souligné une réponse positive dans ce domaine. A une époque où la clé de voute reste les finances publiques, alors que tant de bâtiments militaires ont été vendus, il y a peu de chance que ce genre d'initiative voit le jour dans notre pays. Les Français répondent drastiquement à la fracture sociétale que rencontrent nos sociétés en ce début du XXI^{ème} siècle, de notre côté, nous essayons d'y répondre par le biais d'une éducation civique intégralement distribuée par les soins de l'instruction publique.

Notes explicatives sur la communication MOD du 04 Avr 19

Maj Jean-François DOHOGNE
Conseiller CRMRLg

Début avril, un grand nombre de lois ont été adoptées par le Parlement. Certains d'entre eux ont **un impact sur le personnel de la Défense**. Ci-dessous, les changements les plus importants:

1. S'ils remplissent les conditions fixées, les militaires peuvent postuler pour certains postes de **fonctionnaire** dans d'autres SPF. C'est désormais également le cas **au sein de la Défense** et sans avoir à démissionner.
2. Un certain nombre de limites d'âge ont été adaptées :
 - a. Pour le recrutement des militaires BDL à partir de janvier 2020 :
 - 33 ans au lieu de 29 ans pour les officiers BDL et les sous-officiers BDL de niveau B
 - 31 ans au lieu de 27 ans pour les sous-officiers BDL de niveau C et les volontaires BDL.
 - b. Le militaire de réserve candidat-volontaire, ne peut avoir que maximum 40 ans au moment d'être nommé au grade de base de 1Sdt, donc au terme de sa formation. Pour les sous-officiers et officiers du cadre de réserve plus aucune limite d'âge pour la nomination au grade de base n'est prévue. Toutefois, ils doivent pouvoir servir encore au moins 5 ans dans le cadre de réserve à l'issue de leur formation. Ceci permet **d'augmenter le nombre de postulants**.
3. Les prestations **des militaires de réserve de plus de 60 ans** ne seront plus limitées à maximum deux mois par an. Toutefois ces prestations devront toujours être soumis à l'approbation du MOD.
4. L'introduction **d'une épreuve pratique complémentaire** pour certains postes vacants, permettra au candidat d'être placé dans une situation la plus réaliste possible, et mènera à **une meilleure sélection**. Cela permettra en entre autres de réduire l'attrition pendant la formation.
5. Le nouveau système d'évaluation est reporté au 31 décembre 2019. Cela nous permettra de former les évaluateurs. Le système d'évaluation actuel restera donc d'application en 2019.

6. De nouvelles dispositions sur le congé parental, le congé de protection parentale et le congé pour soins d'accueil consistent en **un alignement** sur la fonction publique. Elles doivent encore être traduites en directives pratiques et seront communiquées plus en détail plus tard.
7. Les différences entre les militaires engagés en opération à l'étranger et les militaires en opération sur le territoire national sont éliminées. Concrètement, cela signifie que **le personnel militaire en OVG peut désormais bénéficier de la même protection en cas d'accident ou de décès que le personnel militaire déployé à l'étranger.**
8. Le militaire de carrière qui au moment du Brexit est citoyen du Royaume-Uni, peut temporairement rester militaire de carrière jusqu'à la date de conclusion d'un accord entre L'UE et le Royaume-Uni.



Utilisation des grades des militaires du cadre de réserve - clarification

HRA-R(/Reg) reçoit régulièrement des questions sur l'utilisation des grades des militaires de réserve d'où cette brève clarification.

- En toute circonstance, le grade du militaire du cadre de réserve sera dorénavant utilisé sans aucun complément, ni en toutes lettres ni en abréviation (**donc pas de (R), ni de Res après le grade**).
- La seule exception est lorsqu'il est important (sur le plan administratif) de mentionner de quel cadre il s'agit, par exemple dans un AR de nomination à un grade supérieur. Dans ce cas, seule la mention suivante est faite
 - o du cadre actif
 - o du cadre de réserve

Ceci sera intégré dans le projet d'un nouveau règlement DGHR-REG-GRAD-001 et soumis ASAP pour approbation. Ce règlement remplacera entre autres l'OG-J/787.

Source: Bulletin d'information HR-Collaborator (28 Mar 19)

Echange de données avec le Registre national pour HRM@Defence

Bulletin d'information HR-Collaborator 01 Mar 19



Une interface existait déjà entre le Registre national (RRN) et Symphony. Avec le développement de HRM@Defence, une interface comparable a été mise en œuvre depuis le 04 Mar 19. Celle-ci collecte les données personnelles de tous les membres du personnel :

- une première fois pour toutes les données personnelles (nom de famille, prénoms, sexe, numéro de Registre national, lieu et date de naissance, nationalité, adresses officielles précédentes et actuelle, l'éventuel titre de noblesse, ...) et les données des membres de famille (comme le nom, l'adresse, la date et le lieu de naissance) ;
- et ensuite à chaque mise à jour de l'une de ces données par le Registre national.

Chaque fois que l'application HRM@Defence obtiendra de nouvelles données du Registre national, le membre du personnel sera informé via e-mail. Il ou elle sera ainsi informé(e) des données qui sont en possession de la Défense (comme prévu dans les exigences du RGDP et la législation relative à la collecte unique de données) et l'intéressé(e) pourra aussi facilement les contrôler via le lien vers un rapport dans l'e-mail.

Si un membre du personnel constate dans HRM@Defence une erreur dans la composition de la famille, il doit d'abord vérifier l'exactitude des informations figurant au Registre national (<https://mondossier.rrn.fgov.be/>) et ensuite :

- Si les informations du Registre national sont correctes, la personne concernée doit contacter le service d'assistance HRM@Defence (Helpdesk HRM@Defence).

- Si les données du Registre national sont incorrectes, plusieurs possibilités existent :
 - a. Si la personne concernée n'a pas encore renseigné la composition actuelle de la famille à la commune, elle doit prendre contact avec la commune.
 - b. Si la personne concernée a récemment renseigné la composition actuelle de la famille à la commune, mais que les informations ne figurent pas encore dans le Registre national, elle doit à nouveau vérifier la situation dans HRM@Defence au bout d'une semaine. En effet, toutes les communes ne renseignent pas directement au Registre national les changements demandés. Si, par la suite, la situation reste incorrecte dans le Registre national, la personne concernée doit à nouveau s'adresser à la commune.
 - c. Il s'agit d'une personne qui n'est pas belge. Par conséquent, cette personne ne figure pas dans le Registre national et elle doit contacter le service d'assistance HRM@Defence (Helpdesk HRM@Defence).

Quelques points d'attention :

Il n'est pas prévu de modifier en HRM@Defence les données provenant du RRN. Toute correction/modification doit se faire via la commune de l'intéressé.

Seule l'adresse légale (adresse RRN) est obtenue via le Registre national. Le membre du personnel peut toujours ajouter/corriger lui-même l'adresse de résidence et de correspondance dans HRM@Defence.

La composition de ménage provient du Registre national. La situation fiscale (personnes à charge, revenus du conjoint) n'est pas fournie par le RRN et doit être mise à jour par l'intéressé via son self-service en HRM@Defence.

Vous trouvez ci-dessous un exemple du mail envoyé aux membres du personnel pour qui les données RRN ont été mises à jour

L'application HRM@Defence a reçu du Registre national une mise à jour de vos données personnelles : nom, prénom, adresse, état civil, composition de ménage et titre de noblesse éventuel. Vous pouvez consulter et contrôler ces données en vous identifiant avec votre acompte CDN.

Si votre état civil ou votre composition de ménage a été modifié, n'oubliez pas de vérifier votre situation fiscale pour un bon calcul de votre salaire.

Coup d'œil dans le rétroviseur

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président



*Camp de Leopoldsburg/Beverlo (dit camp K – de cavalerie)
Bloc 142 - Centre d'accueil de la Compétition Militaire de l'URNOR
1988*



Valeureux liégeois dans la plaine campinoise

Tel est le titre de l'article de notre revue « LE BAN » du mois de juin 1988.

C'est le Lieutenant de Réserve (depuis peu) Dominique DI DUCA qui signe l'article. Il relate les tribulations de l'équipe de Liège lors de la compétition militaire de l'URNOR en mars 1988.

En route pour la Campine et la compétition militaire de l'URNOR!!

Après une heure de route, nous avons rejoint le point de ralliement. Le bloc 142 nous ouvrait ses portes pour y remplir formalités administratives et autres. Le logisticien Lt Col de service nous attribue le n° 22, de bonne augure pour L. LOHEST.

Visite médicale chez un autre Lt Col Med ou Med Lt Col, c'est comme vous voulez. De toutes façons, il auscultait mais paraissait sourd.

Le guide de l'endroit vous recommande vivement le resto face à la gare où le steak frites salades sur nappes en tissus vous est servi pour 385 F. Impeccable, et cela vaut le détour. L'équipe a d'ailleurs décidé de lui accorder au moins deux gamelles et un GP dans le prochain Gault et ...

Le samedi, levé à 6 heures, petit déjeuner en caserne et puis le grand jeu.

Pour cette journée, on se souviendra de l'organisation générale. Celle-ci fut presque impeccable, sinon qu'à première vue, le fait d'être valeureux liégeois déplaît à certains.

Mais quelle ne fut pas notre surprise d'apprendre qu'au parcours de jour suivait immédiatement la randonnée de nuit, sans retour au casernement!

Comment récupérer nos vêtements chauds? Heureusement que S3, la bonne fée, veillait sur nous.

Si les 10 à 15 km de jour avaient été parcourus style grande promenade, les 18 km de nuit devaient l'être contre le temps Et là, nous avons fait preuve de qualités puisque, partis 22 èmes, nous sommes rentrés 10 èmes.

Ce parcours était agrémenté de stands et de points de passage obligés.

Rentrés à BMCT, nous avons rejoint nos plumes que nous avons quittées 24 heures plus tôt. Une heure après, arrivaient les Verviétois avec qui nous avons fait une bonne partie des parcours de liaison.

OAvert

Compétition Nationale des Cadres de Réserve URNOR/URNSOR
Je 17 et Ve 18 Oct 19
3 Para (Tielen)

Plus d'infos Ult sur www.crmrlg.be

Le projet « Virunga » vaut la peine d’être développé... par la force de l’eau.

*Maj Jean-François DOHOGNE
Conseiller CRMRLg*

Il faut très peu de temps pour détruire une nation, de même que pour ramener l’être humain dans ses plus bas et vils instincts. Pour retrouver la paix, la sérénité et le développement après une période trouble (qu’elle soit courte et d’autant plus quand elle est longue), il faut du temps, beaucoup de temps. Nous en avons fait l’expérience au milieu du siècle dernier chez nous. Sur le plan de la reconstruction, il est loin d’être évident de penser qu’un « copier/coller » à l’occidentale puisse être aussi simplement envisageable sur le continent africain, de la manière dont les choses y ont évolué (je ne citerai que la colonisation, la découpe des pays, l’indépendance, ...).

Le monde évolue. Qu’à cela ne tienne... Les Congolais ne sont pas en reste et ne se laissent pas distancer. Malheureusement, les freins sont légions et à juste titre. L’assistanat est un moteur économique intéressant sur le plan mondial. Il vaut mieux en soi acheter la matière première et développer la manufacture chez soi. Sur le plan du coût et du bénéfice, l’analyse et la conclusion sont évidentes !

Nous pouvons mal nous imaginer qu’en 2019, un peuple entier (je parle principalement de la campagne et des abords des grandes villes) vit principalement dans des huttes en poto-poto, dort sur des nattes de feuilles posées sur la terre battue et cuisine sur des foyers rudimentaires (quelques pierres volcaniques rassemblées) au charbon de bois (makala). Nous, les Occidentaux qui ne pouvons plus nous imaginer la vie sans la magie de l’électricité ! N’oublions pas l’histoire. Cette invention a mis un siècle pour prendre le pouvoir dans nos vies et nous amener

au bien-être accessible à tous (mais quelque part à une certaine dépendance, non... ?), et nous permettre aujourd’hui de faire de la défense de notre environnement un point d’honneur ?

Le défi « Virunga » réside dans la force et la magie à laquelle se réfère les Maï-Maï, et si les moyens sont mis en œuvre au regard de l’ambition, ils finiront par s’y laisser



persuader aussi. L'eau ! Le Nord Kivu est le pays de l'eau, la région des Grands Lacs est un réservoir tel l'Ardenne pour notre petit pays si petit mais tout aussi humide. Là-bas, pas besoin de barrages pour alimenter les turbines, le cours des rivières est constant et bien suffisant. La puissance bleue, une valeur bien plus élevée que l'or noir (et qui peut rapporter à l'ensemble de la communauté et non à quelques nantis) !



Le premier projet est déjà « on track ». Lancée en 2013, l'idée était de construire une centrale hydroélectrique sur une rivière montagnaise (la Rutshuru, pour la citer). Cette centrale permet d'alimenter les installations du Parc National des Virunga mais bien au-delà, doit permettre à un tissu économique de se relancer petit à petit autour du Parc. Le dossier d'introduction était conséquent car ici, rien n'est simple tout en étant pas compliqué : Accords des autorités régionales, provinciales, mais aussi communautaires et locales. Le Moami (chef des traditions local) a rapidement compris l'intérêt pour sa communauté, d'avoir un tel outil construit dans son fief.

Le 15 décembre 2015, la centrale équipée de trois turbines électriques hydrauliques de 4.4 MW importées d'Allemagne était inaugurée pour le plus grand plaisir des initiateurs du projet, Virunga SARL. Le développement économique lié à l'utilisation de l'électricité n'a pas été simple chez nous, il s'agit d'une opportunité moderne qu'il faut faire connaître et promouvoir. Ici, après des années de conflits intestins et ravageurs, il faut réapprendre le goût de la facilité et du moderne, la voie du développement



propre à une population qui a dû revenir en arrière pour satisfaire ses besoins primaires, et tenant compte que le développement économique ne permet pas d'atteindre la couverture du coût d'un développement de base qui devrait les amener à une vie correcte comme nous la connaissons et à laquelle tout le monde peut aspirer.



D'autres projets analogues sont « on track » (petite centrale hydro-électrique de Mutwanga inaugurée dans le Nord du Parc début de cette année), les détracteurs n'ont de cesse de tenter de contrer cette saine et vraie révolution bleue. Le trafic de makala rapporte gros aux commanditaires et aux gens impliqués dans le cadre de son exploitation, de son acheminement et de sa vente. Il en va de même de la volonté de certains maléfiques qui voudraient relancer la prospection et l'exploitation pétrolière au cœur du Parc.



Le bien-être doit profiter à tous, et par la volonté et le souci des chefs de communauté pour leurs ouailles, il se pourrait que le Congo se distingue de nous, peut-être plus vite que nous le pensons...

Je vous glisse à nouveau les détails de ce livre qui permet un autre regard : « Congo. Une histoire » de David Van Reybrouck, publié chez Babel et diffusé par ACTES SUD.

À côté de cela, je vous glisse un lien intéressant pour qui veut se jeter dans une aventure professionnelle inoubliable au plus près de la nature et de la réalité congolaise : <https://virunga.org/fr/jobs>

22 mars 2019 – Nous avons découvert ... Outremeuse autrement

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Le vendredi 22 mars 2019, en début de soirée, nous étions une petite trentaine de membres du Cercle pour découvrir le Quartier d'Outremeuse à Liège sous des aspects inconnus de beaucoup.



En voici quelques-uns ...

Place Sainte Barbre

Cette petite place pavée se situe à l'arrière du quai Sainte-Barbe et de la rive gauche de la Meuse que l'on peut rejoindre par une petite voie. C'est un espace rectangulaire arboré possédant quelques bancs en pierre et une petite fontaine octogonale. cette place paisible se situe entre la rue des Tanneurs et la rue Gravioule qui menait à un ancien bief de la Meuse comblé depuis la fin du 19^{ème} siècle. Lors de la fête locale de Saint Pholien, on y joue à toutes sortes de jeux anciens.

Sur cette place, se trouve l'ancien hospice Sainte-Barbe dit du Baloir. Il a été institué en 1698 par Jean-Ernest Surllet de Chokier et a servi de refuge aux filles insoumises puis aux insensées et aux orphelines pour occuper aujourd'hui un espace intergénérationnel.



La place rend hommage à sainte Barbe, martyre du III^e siècle qui était la protectrice de l'ancien hospice. On remarque un canon placé contre un mur de l'hospice sous une petite potale.

La rue des Tanneurs



Blason du bon métier des Tanneurs

Le métier de tanneur était historiquement l'un des 32 bons métiers de Liège. La rue date au moins du 14^{ème} siècle. On y retrouve quelques maisons remarquables inscrites au patrimoine wallon, les bâtisses sont adossées à la Meuse dans laquelle les tanneurs puisaient l'eau nécessaire à leur métier.

Eglise Protestante de la Rédemption

Au coin du quai Godefroid Kurth et de la rue Adolphe Maréchal, se situe le temple protestant appelé aussi église de la Rédemption. Il a été érigé en 1930 dans un style moderniste agrémenté de lignes propres à l'Art Déco que l'on retrouve principalement sur la tour. Elle a été construite pour commémorer le souvenir des militaires tombés au champ d'honneur lors de la 1^{ère} guerre mondiale.



L'académie Grétry

Pourquoi en Outremeuse ? Parce que c'est là qu'est né Modeste Grétry et c'est là qu'après bien des attermoissements immobiliers, l'Académie se trouve toujours, désormais dans l'ancienne maternité de l'hôpital de Bavière, au 81 du boulevard de la Constitution. C'est là qu'on y dispense un enseignement réputé de qualité dont les objectifs culturels sont « *la formation d'amateurs éclairés, l'organisation d'Humanités artistiques et la préparation à l'enseignement supérieur* ». Une action pédagogique qui s'exerce dans le



domaine de la musique (formation musicale, cours instrumentaux, formation vocale,...), dans le domaine de la danse (classique et contemporaine), des arts de la parole (diction, déclamation, art dramatique,...).

Le Labo de Bavière

Boulevard de la constitution se trouvait, là où se situe maintenant le magasin Colruyt, le laboratoire de l'hôpital de Bavière (jusque +/- 1985), que les habitants du coin nommaient « Institut Pasteur », à tort, à cause de la proximité de la rue Louis Pasteur, devenue depuis rue Georges Simenon.

Y sévissait un homme assez particulier : Zénon-Marcel Bacq.



Il devint docteur en médecine de l'Université libre de Bruxelles en 1927 et, après un séjour d'un an à Harvard (1929-1930), agrégé de l'Université de Liège (ULg) en 1933. Il exerça des mandats FNRS, enseigna la physiologie animale, la pathologie et la thérapeutique générales ainsi que la pharmacologie et la radiobiologie à l'ULg. Étudiant les transmissions chimiques de l'influx nerveux, il inventa des procédés pour se prémunir contre les radiations ionisantes. Son caractère irascible mettait souvent ses étudiants très mal à l'aise. Ses convictions politiques, à l'époque orientées très à l'est, ont fait qu'il n'a pas été retenu pour un prix Nobel, alors que ses travaux le méritaient bien !



En fin de visite, nous nous sommes retrouvés au rest a u r a n t « chez Rabah », rue chaussée des prés, pour un couscous de derrière les fagots !

27-28 avril 2019 – Dropping des Jeunes Initiation à la lecture des cartes et la vie en campagne

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Le weekend du 27 et 28 avril 2019 se tenait le désormais traditionnel « dropping des jeunes ». Les lecteurs attentifs et sportifs noteront que se tenait au même moment la toute aussi traditionnelle course cycliste « Liège-Bastogne-Liège » dont le parcours croisait inévitablement le nôtre... surtout celui des cyclotouristes du samedi ... ils étaient des milliers. Rien ne nous arrête !

Particularité de cette année, le dropping était une véritable opération Armée-Nation puisqu'il regroupait neuf Belgian Defence Cadets, huit Scouts d'Europe et une troupe de onze scout(e)s de Jupille.



Les cadets



Les scouts d'Europe



Les scout(e)s de Jupille

Rendez-vous était donné à 10 heures 30 sur le parking de Banneux pour le briefing du S3, le Cdt Lambert L'Hoest. La météo n'était pas vraiment de la partie, de fortes pluies ont émaillés les deux jours du dropping ; elles étaient heureusement entrecoupées par des accalmies bienvenues.



Les participants étaient regroupés en cinq équipes, qui partant de la route Banneux – Tancrémont devaient rejoindre la plaine militaire de Creppe (Spa), plus ou moins 14 km, en appliquant diverses techniques de navigation : mémorisation d'itinéraire, coordonnées, azimut, gisement, croquis ... etc.



Les cinq équipes avaient un passage commun obligé : La Reid - Mémorial national au maquisard inconnu, ce fut le moment de leur expliquer le pourquoi de ce monument, si modeste soit-il, et le dévouement à la cause de la patrie des maquisards de la seconde guerre mondiale. Le monument a été inauguré le dimanche 29 mai 1949 afin de rendre hommage aux héros de la résistance, au pied de la stèle est scellée l'urne contenant les cendres du "Maquisard Inconnu".

Le passage au monument était l'occasion d'aborder avec les jeunes la question du souvenir et l'importance des traditions militaires, du rôle de la défense dans la préservation de nos libertés et notre mode de vie dans un contexte où à ces valeurs sont mises à rude épreuve. Les scouts n'avaient toutefois pas attendu le passage au monument pour poser d'innombrables questions sur la carrière militaire, les activités de la défense, les particularités de la réserve... la défense restant, malgré ses efforts, méconnue de bien de nos jeunes.



Quant à la lecture des cartes, petit à petit les hésitations se faisaient plus rares, les églises, chapelles, croix, ponts, rivières, feuillus, conifères, pépinières, coupe-feux, lignes électriques et autres points marquants n'avaient plus de secret pour nos marcheurs. L'application d'un calque révélait enfin le point d'arrivée et malgré une dénivellation positive le rythme montait d'un cran.

Arrivée des équipes à Creppe, en fin d'après-midi du samedi. Le bivouac n'était cependant pas synonyme de farniente. Après le montage des tentes les jeunes découvraient, par des ateliers successifs, quelques particularités de la vie militaire : initiation aux équipements de vision nocturne (Lunos et Goggles), vie en campagne ... etc.



La nuit succédait au jour et les participants affrontèrent l'obscurité des bois armés d'équipements de vision nocturne.



Le lendemain, dimanche, dès 09h00 les équipes étaient rassemblées pour un ultime effort dans quatre ateliers. Dans le premier leurs acquis en lecture de carte étaient contrôlés, ensuite ils avaient droit à une initiation à la désignation d'objectif, une activité de secours et brancardage

et finalement une activité de déchiffrement et d'orientation couplée à un atelier survie en campagne.



La fin des activités était sifflée vers midi. Un bref débriefing du S3 laissait la place à de nombreux et sincères remerciements des animateurs scouts ayant participé. Rendez-vous fut fixé pour l'année prochaine.



24 mai 2019 – Tir des partenaires

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU
Vice-Président*

Depuis deux années déjà, la nouvelle formule de l'ancien « tir des dames » porte désormais le nom de « tir des partenaires ». Ainsi toutes les personnes partenaires d'un ou d'une militaire de réserve peuvent prétendre avoir accès à cette activité.

Comme d'habitude les tirs, à la carabine et au pistolet, se sont déroulés dans la meilleure des ambiances.

Encore un tout grand merci aux gestionnaires du stand de la Section de Tir des Policiers Liégeois, et aussi à nos coaches et instructeurs : Jean, Michel, Lambert, et Bruno fondateur-facilitateur de l'activité.

Voici les deux traditionnelles photos de famille.



Honneur aux dames ...

... et puis avec les moniteurs
et les accompagnateurs.



Le briefing de départ ... indispensable



Tir pistolet et carabine



Le bureau de calcul

Dimanche 21 juillet – Te deum de la fête nationale et réception de la Province

Date : dimanche 21 juillet 2019.

Heures : 11 hr = RV

11 hr 30 = te deum à la Cathédrale St Paul de Liège.

12 hr 30 = réception au palais provincial – place Saint-Lambert

Lieu de rendez-vous : Place Saint-Paul à Liège à hauteur de la rue « Tournant-Saint-Paul ».

Possibilités de parking : parking de la place St Paul ou Cathédrale (... et dans la cour du palais provincial – place St Lambert)

Qui : les militaires de Réserve membres du Cercle.

Tenues :

Service-Dress, chemise blanche cravate noire, distinctions honorifiques grands modules.

Grande tenue bleue (épaulettes dorées, DH grands modules)

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost
- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93



Limite d'inscription :

S'inscrire avant le 10 juillet 2019

LE 75^{ème} ANNIVERSAIRE DE
**LA LIBÉRATION DE
LA VILLE DE LIÈGE**
1944 - 2019



**CAMPMENT
D'ÉPOQUE DANS
LE PARC D'AVROY**

**SAMEDI 7 ET
DIMANCHE 8 SEPTEMBRE**
DE 10H À 20H

**DÉFILÉ DE
VÉHICULES D'ÉPOQUE
DANS LES RUES DE LIÈGE**

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
À PARTIR DE 17H

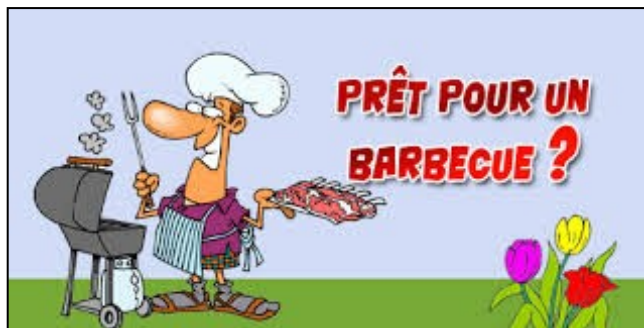
**CONCERT DU
"ODYSSEY FOR
FRIENDS BIG BAND"**

SAMEDI 7 SEPTEMBRE
À 20H AU PARC D'AVROY
(SOUS CHAPITEAU)

PLUS D'INFO SUR WWW.LIEGE.BE/LIBERATION



Dimanche 15 septembre – Barbecue des familles



Heures de RV :

10 Hr 30 pour la promenade apéritive et le BBQ.

ou seulement à 12 Hr pour le BBQ uniquement.

Lieu de rendez-vous :

Trou Paquette 23 – 4920 AYWAILLE (en plein bois mais les GPS le renseignent).

Organisation :

Lambert nous fournira la viande et sa cuisson ainsi que les pommes de terre. Les participants apporteront pour la mise en commun : des salades réalisées, des boissons et les desserts sont les bienvenus également.

*Nos hôtes seront Lambert
L'HOEST et son épouse Corinne.*



PAF :

20 € par personne pour la promenade apéritive et le BBQ.

15 € par personne pour le BBQ seul.

à virer sur le compte : IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOT-BEB1 de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE. Communication : BBQ du 15 Sep 2019 + détails (Nbr total de Pers x+y, x promenade, y BBQ)

Tenue : Tenue décontractée adapté aux circonstances de la météo.

Possibilités d'inscription :

- Via le courrier de BPost

Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège
Quartier Médecin Lieutenant Joncker

Rue St Laurent, 79

4000 LIEGE

- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

S'inscrire avant le : 5 septembre 2019



Samedi 26 octobre – Tir 9mm pour militaires de réserve

Date : samedi 26 octobre 2019.

Heures : de 0830 Hr à 1230 Hr.

Lieu de rendez-vous : Centre de Maîtrise de la Violence (CMV) de la Zone de Police (ZP) de Liège, rue Bodson, 100 à 4030 Grivegnée.

Qui : UNIQUEMENT les militaires de Réserve membres du Cercle et en ordre de cotisation pour 2019.

Ce que nous fournissons :

Armes (pistolet) et munitions (9 mm) – *pas d'armes personnelles.*

Les moniteurs – *pas de présence d'accompagnant sur le pas de tir.*

Protections visuelles et auditives (*vous pouvez apporter les vôtres*).

Les tirs :

Ce sera une surprise concoctée par les moniteurs du centre !!

Tenue :

Tenue militaire de campagne (DE PRÉFÉRENCE)

Tenue adaptée au tir

Prévoir une ceinture pour le port de la gaine.

Comment s'inscrire :

Païement vaut inscription

30 € par tireur

IBAN : BE73 0000 3936 8660

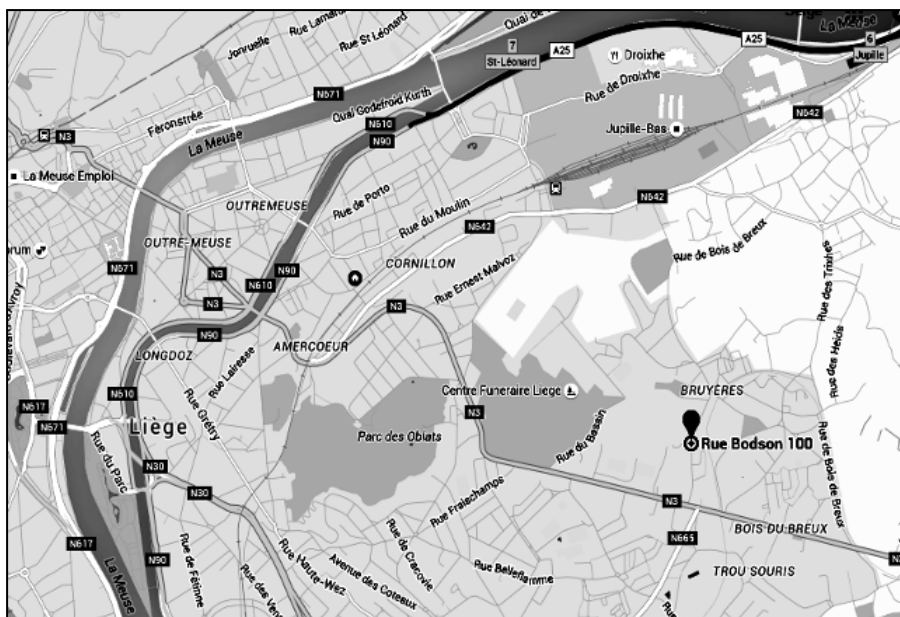
BIC : BPOTBEB1

de Cercle Mil Res Liège – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE

Communication : Tir du 26 octobre 2019 + nom du membre

Limite d'inscription : 15 octobre 2019





Situation du stand dans la région liégeoise





CONVOCATION

L'Assemblée Générale annuelle statutaire (AGAS) du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE se tiendra le jeudi 28 novembre 2019 à 19 heures 45 (précise !)

Quartier Médecin Lieutenant Joncker
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 LIEGE
dans les locaux du Cercle : Bloc C (Couvent)

Le port de la tenue militaire est hautelement souhaité : Tenue de ville (service-dress)

ORDRE DU JOUR

- Ouverture de l'AGAS 2019 par le Président ;
- Constitution du bureau de l'AGAS : Président, S1 et deux scrutateurs ;
- Rapports d'activité ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Approbation du bilan ;
- Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2019–novembre 2020 ;
- Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2019–novembre 2021 ;
- Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice novembre 2019 – novembre 2020 ;
- Examen des propositions des membres, s'il échet ;
- Signature du procès-verbal de l'AGAS 2019 par le bureau ;
- Fin de l'AGAS 2019 ;

Conférence : le Cdt Serge Henniquiau nous entretiendra de la naissance et de la première session des Belgian Defence Cadets.

**N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE
AVANT LE 20 NOVEMBRE 2019**

➔ MEMBRES DU COMITÉ SORTANTS ET RÉÉLIGIBLES

Le mandat de ces personnes se termine en novembre 2019 :

Cdt Yves BAIDAK

Cdt d'Avi Jean DANIELS

Col Dominique DI DUCA

Col d'Avi Roger FRAIKIN

Cdt Serge HENNIQUIAU

Cdt Serge LOUREAU

Cdt Christian NEUVILLE

Col Philippe ROUSSEAU

Lt Col Jean van BRUSSEL

Cdt Bruno VANDERVELDEN

Maj Raymond WAUTHIER

Ils peuvent poser leur candidature, par écrit, pour un mandat novembre 2019 – novembre 2021 auprès du S1 (adresse du Cercle) **AVANT le 20 NOVEMBRE 2019**

➔ MEMBRES QUI SOUHAITENT ENTRER AU COMITE :

pour un mandat de novembre 2019 à novembre 2021, il y a lieu de postuler, par écrit, auprès du S1 (adresse du Cercle) **AVANT le 20 NOVEMBRE 2019**

➔ LES ÉVENTUELLES PROPOSITIONS DES MEMBRES :

doivent parvenir, par écrit, au S1 (adresse du Cercle) **AVANT le 20 NOVEMBRE 2019**

➔ Possibilités d'inscription

- Via le courrier de BPost (Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège – Quartier Médecin Lieutenant Joncker – Rue St Laurent, 79 – 4000 LIEGE)

- Via notre site web : www.crmrlg.be
- Via un courriel à : crmrlg@skynet.be
- Via un SMS au N° 0475 / 45 51 93

Lors de l'inscription, merci de nous communiquer le n° d'immatriculation de votre véhicule ainsi que votre n° de carte d'identité pour l'entrée au quartier.

**Cercle Royal des Militaires de Réserve
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

PERMANENCES AU CERCLE

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

COMPTE BANCAIRE

Compte général (cotisations, activités) :
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

Cotisation annuelle : 16 €

QUELQUES ADRESSES UTILES

URNOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38
URNSOR : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37
Comdt Mil Prov Liège : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège
COMOPLAND G1/Res : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles
COMOPSAIR A1 : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles
COMOPNAV : Qu Billet – 8310 Brugge –
COMOPSMED : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 0244/16.714
12/13Li Srt Bn : 0244/28.938
Mil Shop (4Bn Log) : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 0244/22.495
Ouverture : Lu-Je 08:00-15:00 et Ve 08:00-11:00

RESPONSABLE REVUE

Editeur responsable et mise en page : Cdt d'Adm Paul SCIMAR

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

Diffusion restreinte : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal